

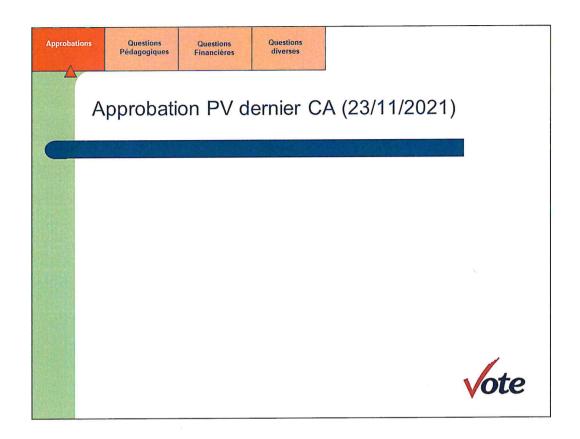
Le quorum est atteint, (20 présents) M. Maignan ouvre le conseil d'administration à 18h34, en visio.

Appel des présents

Signature du secrétaire de séance : Mme Véronique Le Gal

Signature de M. Le Président, le Principal : M. Tony Maignage Simons





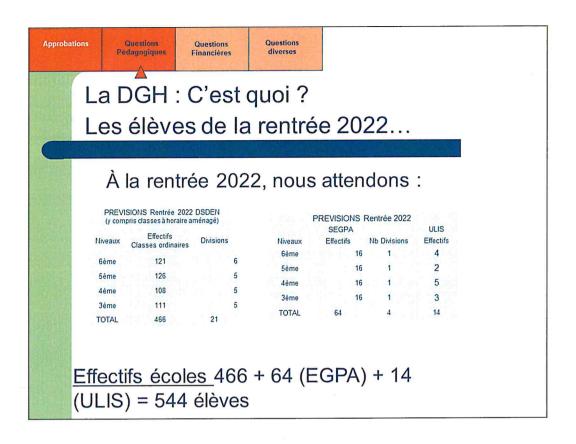
Le PV du dernier CA est adopté

Nombre de votants : 19

Pour : 19

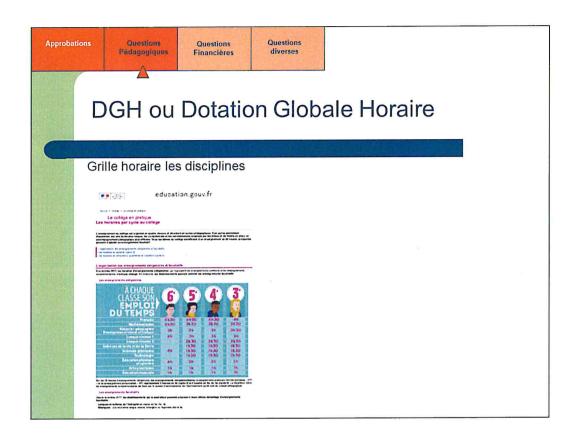
Contre:

Abstention:



Les effectifs à venir et montrés par M. Maignan laisse à penser qu'une stabilité dans la structure de l'établissement semble être possible dans la mesure ou les effectifs des classes de CM1 pour la prochaine rentrée sont similaires voir supérieurs pour les entrées en sixième.

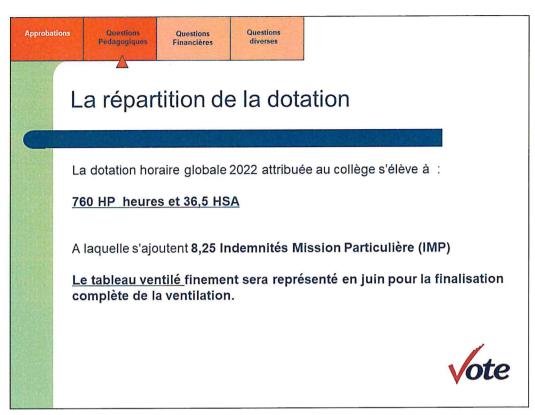
C'est une prévision.



M. Maignan explique comment est répartie la DGH, de la remontée statistique des effectifs, en passant par le dialogue de gestion avec la direction académique puis le travail avec les équipes pour finir à voter, ce soir, les suppressions et créations de postes (ce soir, il n'y a ni l'un, ni l'autre).

Déclarer les Blocs de Moyens provisoires n'est pas strictement obligatoire mais cela est fait pour une compréhension et transparence soient en œuvre.

Quand le mouvement des enseignants aura lieu, si des modifications avaient lieu, le tableau de répartition serait présenté de nouveau.



Votes sur:

- Ni fermeture ni ouverture de poste pour l'année 2022 / 2023

Nombre de votants : 19

Pour: 17 Contre: Abstention:

2

Commentaire:

- de valider la création des BMP selon la répartition présenter en PJ (modulable selon les mutations et les éventuelles modifications d'effectifs)

Nombre de votants : 19

Pour: 17

Contre:

Abstention:

2

Commentaire:

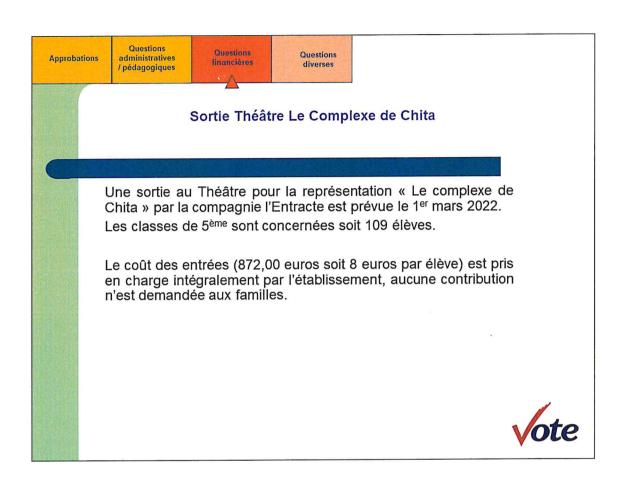
- La ventilation fine de cette dotation sera revue au CA de Juin 2022

Nombre de votants : 19

Pour: 18

Contre:

Abstention: 1



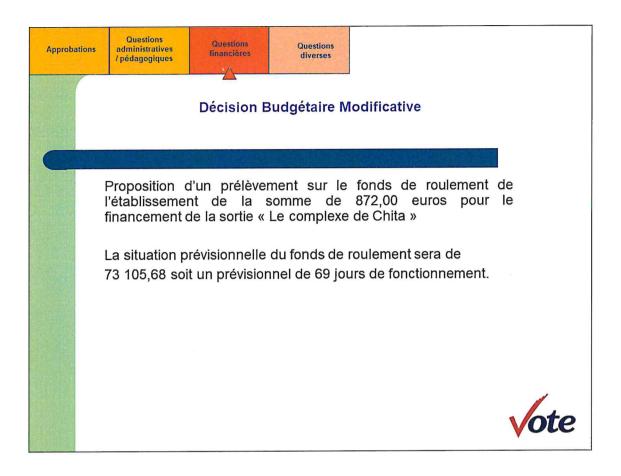
Nombre de votants : 19

Pour:

19

Contre:

Abstention:



Le fonds de roulement ne peut pas être en dessous de 30 jours.

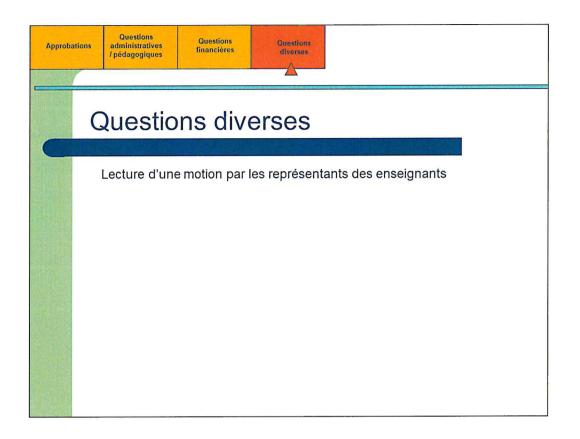
Gratuité à l'ensemble des 5è, donc la sortie est obligatoire car il n'y a pas de participation des familles.

Nombre de votants : 19

Pour : 19

Contre:

Abstention:



Madame Hourdier lit la motion déposée par les enseignants.

Madame Crnkovic répond qu'à la suite du contrôle déjà fait il n'y a pas de dépassement constaté dans les mesures.

Avec la ventilation double flux, le renouvellement se fait tous les 10 minutes.

De plus de nouvelles mesures vont être effectuées ou sont en cours.

Madame Crnkovic profite d'avoir la parole pour remercier Madame Broigniez, gestionnaire, pour toute l'aide apportée en restauration pendant l'absence du personnel de cuisine.

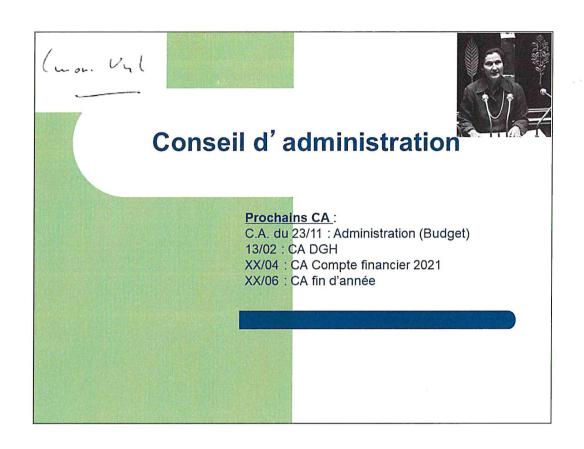
Des travaux vont être entrepris prochainement : sol de la salle des professeurs, de la salle de musique et les portes extérieures du bâtiment C.

Monsieur Maignan remercie Madame Crnkovic pour ces précisions et adresse ses plus vifs remerciements à Madame Broigniez pour l'aide qu'elle a apporté à la restauration pendant ces 3 jours en effectuant le remplacement du personnel absent. Remerciements aussi à Monsieur Posson pour son investissement pendant ce même temps.

Monsieur Beauchet remercie Madame Broigniez en tant qu'excellent chef d'équipe qui a su insuffler son dynamisme pour assurer la restauration de nos élèves.

Pour le bâtiment C il y a un problème pour installer la ventilation double flux, problème de structure.

Madame Broigniez annonce l'élagage des arbres pendant les congés d'hiver et la 2è phase de la mise en état des espaces verts à l'arrière des bâtiments.



Il est 19 h 49 , M. le principal lève la séance en remerciant les participants.

A l'attention des représentants du conseil départemental et des services départementaux de l'Éducation Nationale

La crise sanitaire a pleinement explosé lors du 1<sup>er</sup> confinement, le 16 mars 2020. Nous sommes le jeudi 3 février 2022.

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation (nous pouvons mettre seulement des personnels si les personnels administratifs et d'entretien s'associent, ainsi que les représentants des parents d'élèves et les représentants des élèves s'ils s'associent)

### font le constat suivant :

à savoir qu'en dépit d'effets d'annonces en fin d'année scolaire dernière, à ce jour le conseil départemental de la Sarthe n'a effectué aucun travaux ni même, à notre connaissance, entamé aucune démarche pour équiper notre établissement de capteurs de CO2 et ainsi améliorer la sécurité sanitaire des élèves et des personnels en dépit de situations d'aération parfois extrêmement complexes comme en témoigne l'état bien connu des ouvertures du bâtiment C.

Le conseil départemental peut pourtant disposer de fonds complémentaires alloués par l'État

Par cette motion, nous reportons cette situation à sa connaissance afin qu'il ne puisse arguer d'un manque d'information ultérieurement.

MINISTERE: Education Nationale

DEPARTEMENT: SARTHE

0720989J Etablissement:

Exercice: 2022

Académie: NANTES COLLÈGE SIMONE VEIL

2 rue François Mauriac B.P. 193

72300 SABLÉ SUR SARTHE

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1 Présentée pour vote au Conseil d'administration

Tony MAIGNAN, chef d'établissement



MINISTERE: Education Nationale

Etablissement: 0720989J

COLLÈGE SIMONE VEIL

2 rue François Mauriac B.P. 193

Comptable assignataire: Véronique FERRAND

Ordonnateur: Tony MAIGNAN

NANTES

Académie : Exercice:

2022

SABLÉ SUR SARTHE 72300

DEPARTEMENT: SARTHE Pièce B8.1 DBM VOTE

-9 821.13 -13 693.13 -13 693.13 -3 872.00 DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES 217 039.12 196 838.25 45 000.00 241 838.25 75 456.13 12 400.00 129 182.99 458 877.37 Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n°1 PRÉVISIONS DE RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT 79 328.13 12 400.00 139 004.12 230 732.25 196 838.25 241 838.25 472 570.50 45 000.00 **OUVERTURES DE CREDITS** TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2) otal services généraux (1) Restauration et hébergement Total services spéciaux (2) Administration et logistique Activité pédagogique Bourses nationales /ie de l'élève

0.00

0.00

0.00 0.00 MINISTERE: Education Nationale

Etablissement: 0720989J COLLÈGE SIMONE VEIL

Pièce B8.2 DBM VOTE

DEPARTEMENT: SARTHE

72300 SABLÉ SUR SARTHE 2 rue François Mauriac B.P. 193

Ordonnateur: Tony MAIGNAN Comptable assignataire: Véronique FERRAND

Académie: NANTES Exercice: 2022

# Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n°1

			PREVISIONS BUDGETAIRES	JDGETAIRES				
		S	SECTION DE FON	DE FONCTIONNEMENT				
		DEPENSES	NSES			RECETTES	TTES	
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Vote du conseil d'Administration	Total des crédits ouverts	Cadre reservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Vote du conseil d'Administration	Total des prévisions de recettes	Cadre reservé aux Autorités de Contrôle
Activité pédagogique	78 456.13	872.00	79 328.13		75 456.13	0.00	75 456.13	
Vie de l'élève	12 400.00	0.00	12 400.00		12 400.00	0.00	12 400.00	
Administration et logistique	139 004.12	0.00	139 004.12		129 182.99	0.00	129 182.99	
Total services généraux (1)	229 860.25	872.00	230 732.25		217 039.12	0.00	217 039.12	
Restauration et hébergement	196 838.25	0.00	196 838.25		196 838.25	0.00	196 838.25	
Bourses nationales	45 000.00	0.00	45 000.00		45 000.00	0.00	45 000.00	
Total services spéciaux (2)	241 838.25	0.00	241 838.25		241 838.25	0.00	241 838.25	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	471 698.50	872.00	472 570.50		458 877.37	0.00	458 877.37	

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL		
	OPERATIONS EN CAPITAL	

-8 872.00 -13 693.13

-872.00 -872.00

-12 821.13 -8 000.00

Résultat prévisionnel CAF on IAF

			•				
Total dépenses et recettes inscrites au budget	471 698.50	872.00	472 570.50	458 877.37	.37 0.00	458 877.37	

Pièce B8.3 DBM VOTE

MINISTERE: Education Nationale

Etablissement : 0720989J COLLÈGE SIMONE VEIL

2 rue François Mauriac B.P. 193

DEPARTEMENT: SARTHE

72300 SABLÉ SUR SARTHE

Ordonnateur : Tony MAIGNAN Comptable assignataire : Véronique FERRAND

Académie: NANTES Exercice: 2022

Décision budgétaire modificative soumise au vote du conseil d'administration n°1

Dépenses Recettes   fonctionnement 472 570.50 458 877.37   Récultat prévisionnel 43 603 43	Dépenses Recettes	
--------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	--

	Tableau prévisonnel de financement	
	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement		
IAF	8 872.00	0.00
Aliénation ou cessions immobilières		0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00	8 872.00
Total	8 872.00	8 872.00

Montant an dernier compte financier	Montant du fonds de roulement	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
		Prejevement propose	FUK estime
102 977.68	29 000.00	872.00	73 105.68

**DBM VOTE** Page n° 1

Pièce B10

Développement des décisions budgétaires modificatives par opérations soumise au vote du conseil d'administration

Etablissement: 0720989J COLLÈGE SIMONE VEIL 2 rue François Mauriac B.P. 193

SABLÉ SUR SARTHE 72300

EXERCICE 2022 - Edition du 03/02/2022

		Totaux			=
ulement	Prévisions de recettes	Modifications			
its sur le fonds de ro	0000 m0000 000000000000000000000000000	Rappels			
Type opération : 32 - Prélèvements sur le fonds de roulement		Totaux			872.00
Type opérat	Ouvertures de crédits	Modifications			872.00
Opération n°1	0	Rappels			00:00
Réf : SPECTACLE LE COMPLEXE DE CHITA Op.	Libellé		Activité pédagogique	SORTIES/VOYAGES	e complexe de Chita
Réf : S	Compte	Compte		0)	_
A: 03/02/2022	Activité	Activité			0CHITA
Date résultat du CA : 03/02/2022	Domaine			SORVOY	
D.B.M. n°1 D	Service	2	АР		
D.B.1	» I	i i	_		